Focus groupe et atelier d'acteurs

Plusieurs formats de réunions peuvent être mis en œuvre dans le cadre d'un processus de dialogue territorial. Les focus groupes et les ateliers d'acteurs réunissent des « pairs » c'est-à-dire des personnes qui ont approximativement la même position par rapport au sujet, même si leurs opinions individuelles peuvent évidemment différer. Ce type de réunions peut par exemple contribuer à préparer la suite de la concertation.

Les focus groupes sont des espaces de discussion de quelques heures, rassemblant généralement entre 5 et 12 personnes. Ils sont utilisés par les organismes de sondage ou de marketing pour connaître les opinions d'un groupe de personnes sur un produit, un service ou une entreprise. Il ne s'agit pas d'apprécier la somme des opinions individuelles de chacun, comme le ferait une enquête ou un sondage, mais d'identifier les idées qui se dégagent de la discussion. Ce qui est observé dans le focus groupe, c'est donc l'interaction entre les personnes et les résultats de celle-ci au travers de l'évolution des appréciations ou des idées diverses émises par les participants. Ce choix repose sur le postulat que l'opinion d'une personne se forme notamment par la confrontation avec les avis des autres. Les focus groupes sont des outils qualitatifs dont les enseignements n'ont pas prétention à être extrapolés pour appréhender l'opinion de vastes secteurs de la société.

La notion d'ateliers d'acteurs est utilisée dans des processus de dialogue territorial pour qualifier des discussions à l'intérieur de petits groupes homogènes, par exemple composés d'agriculteurs, d'environnementalistes ou d'habitants d'un quartier, en vue de la préparation de rencontres multi-acteurs ultérieures.

Les ateliers d'acteurs ont donc ceci en commun avec les focus groupes d'être constitués de petits groupes de « pairs », des personnes ayant une position globalement semblable par rapport à un sujet traité et se reconnaissant comme des égaux. Cela ne signifie pas que leurs opinions ou leurs intérêts soient les mêmes, mais une relative proximité fait que le dialogue entre eux peut s'avérer plus facile qu'avec d'autres groupes d'intérêt.

Ces ateliers peuvent être mobilisés par exemple dans les cas où certaines catégories de population ne sont pas organisées et ne disposent pas de représentants. Ils peuvent faire émerger des positionnements qui seront ensuite présentés par l'animateur lors de la concertation. Ils peuvent également déboucher sur la nomination de porte-parole qui seront chargés de les présenter eux-mêmes. Ils peuvent contribuer à définir des intérêts communs. Ils peuvent enfin aider un représentant à prendre conscience de la diversité des intérêts du groupe qu'il représente et à mieux jouer son rôle de porte-parole.

Objectifs

- Mieux connaître les besoins et les positions d'un groupe d'acteurs
- Préparer certains groupes à une participation plus active à la concertation en les aidant à construire des paroles collectives ou à se doter de représentants.

Les modalités

Focus groupes et ateliers d'acteurs sont animés par un modérateur assisté d'un secrétaire de séance.

Des documents préparatoires peuvent être envoyés aux participants.

La réunion peut commencer par une présentation du contexte, de l'objectif de la réunion et des suites qui pourront être données. L'animateur précise l'horaire prévu et peut proposer des règles, notamment de courtoisie (chacun pourra parler mais est invité à respecter la parole des autres…). Il présente également son rôle ainsi que celui du secrétaire. Un tour de table de présentation est organisé, durant lequel l'animateur pourra inviter chacun à préciser sa situation et son intérêt pour le sujet traité.

L'animateur pose ensuite des questions, généralement en commençant par les plus générales, puis en allant progressivement vers des questions plus engageantes. Ces questions doivent donc être préparées à l'avance, même si une certaine souplesse doit être possible en fonction du déroulement de la réunion. Les questions doivent être explicites. Il est préférable de ne pas inviter les participants à se justifier par des questions de type « Pourquoi… ? ».

L'animateur reformule régulièrement les propos, sans les juger ni donner son opinion, avec empathie et souci de compréhension.

Dans ce type de réunion, il est souhaitable d'autoriser les divergences d'opinion sans nécessairement tenter de les résoudre, mais en en faisant le constat et en invitant les participants à les analyser et notamment en identifiant les intérêts et les craintes de chacun. Les points de convergence et de divergence peuvent être relevés, ainsi que les éléments susceptibles de faire évoluer les positions. En conclusion, l'animateur peut proposer des éléments de synthèse, demander aux participants s'ils ont des propositions pour poursuivre ou si quelque chose d'important n'a pas été oublié. En termes d'animation, ce type de réunions ne pose pas de difficulté majeure.

Plusieurs réunions du groupe d'acteurs sont parfois nécessaires. Elles peuvent éventuellement se poursuivre pendant toute la durée d'une concertation pour accompagner l'évolution de celle-ci.

Le compte-rendu de la réunion doit être soumis aux participants avant diffusion à l'extérieur, comme pour toute réunion de concertation.

Pour en savoir plus

- Méthodes participatives, un guide pour l'utilisateur. Fondation Roi Beaudoin, Bruxelles, 2006 (disponible en ligne).
- http://fr.wikipedia.org/wiki/Focus_groupe
- Espace rural, mode de vie, mode d'emploi. Fiche réalisée par l'association Estuarium. www.comedie.org, page « Expériences ».

Fiche rédigée par Pierre-Yves Guihéneuf, 2011.

Comédie

www.comedie.org

Comédie est un programme d'appui aux expériences locales de concertation et de médiation portant sur l'environnement et le territoire. Il est animé par les associations Geyser et Afip avec l'appui de la Fondation de France et de collectivités territoriales.

Diffusion non commerciale autorisée sous réserve de citation de la source et de non altération du contenu.